

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 28 SEPTEMBRE 2015****Objet : DOCUMENTS D'URBANISME**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - DRHOUIIN - DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - JOUSSEAU - MARMILLON - MARTIN - MASCIOTRA - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE - VOISIN

*Intervention du Président BAILLY*

Concernant les projets d'avis de la Chambre sur les documents d'urbanisme **9** doivent être juridiquement validés, eu égard au droit actuel sur les avis consultatifs des Chambres. Il s'agit :

- De la déclaration d'utilité publique de la ZAC de Ferney-Geneve nécessitant la mise en compatibilité du PLU de Ferney-Voltaire
- De la mise en compatibilité du PLU de la commune de Béard
- Des projets de révision des PLU des communes de Misérieux, de Nurieux-Volognat, Sonthonax-la-Montagne,
- Des projets de modification des PLU des communes de Montmerle-sur-Saône, de Saint-Jean-de-Niost
- Projet de révision avec examen conjoint du PLU de la commune de Chatillon-en-Michaille.
- Projet d'élaboration du PLU de la commune de Saint-Etienne-du-Bois.

**L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly, valide les avis émis par la Chambre.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 34
- Nombre de Membres présents ..... 20
- Nombre de voix pour ..... 20
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT  
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY  
Président